

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE:	
Par an, (payable d'avance).....	\$6.00
" (payable durant l'année).....	7.00
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE:	
Par an, (payable d'avance).....	\$4.00
" (payable durant l'année).....	5.00

Pour les États-Unis, payable d'avance.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Bland,
à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion.....	\$0.50
Chaque insertion suivante.....	0.12
Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion.....	0.08
Chaque insertion suivante, par ligne.....	0.04

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez FABRE & GRAVEL, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

SAMEDI, 4 OCTOBRE 1873.

Au Capitole.

Le ministère comptait recommencer le 23 octobre ce qu'il a fait le 13 août et supprimer la session. Mais il lui faut rencontrer les Chambres et ses inquiétudes sont grandes. Il aurait voulu remettre cette épreuve au mois de mars ou d'avril, et se donner ainsi le temps d'intriguer tout à son aise. Une série d'expériences heureuses dans l'art de la corruption inspire à Sir John une grande confiance dans son talent de fascination. Il ne croit pas à la vertu des hommes. Il est convaincu qu'à l'abri du pouvoir on peut tout faire, et qu'avec les ressources ministérielles on peut prendre d'assaut la plus fière conscience. Encore faut-il cependant qu'il ait le loisir de dresser ses embûches. Le Gouverneur-Général, réparant la faute commise le 13 août et fidèle à sa parole, ne lui ayant pas accordé le renvoi de la session aux Calendes Grecques, il lui faut payer d'audace et improviser son plan de campagne.

La presse ministérielle essaie, de son côté, de remplacer la confiance qui lui manque par l'assurance que lui lui fait jamais défaut. Elle proclame d'avance que le ministère sera victorieux le 23 octobre, comme toujours. N'aurait-il pas pour l'absoudre le rapport des Commissaires? N'aurait-il pas pour le porter au Capitole cette cohorte fidèle de 25 ou 27 députés que M. Allan se vantait d'avoir tournée contre M. Cartier lui-même? Lisez plutôt des dépêches expédiées d'Ottawa aux journaux ministériels:

"On parie que lors de la prochaine réunion des Communes, le gouvernement aura une majorité en sa faveur d'au moins trente voix et que cette majorité s'augmentera de jour en jour pendant la session."

"Ces paries sont faits par des hommes qui s'y entendent bien."

Le *Times*, d'Ottawa, ne s'arrête pas en si beau chemin et déclare que les jours de l'opposition sont comptés! A s'en tenir au sens exact cela veut dire que les jours que l'opposition passera dans l'opposition sont comptés et que son avènement au pouvoir est proche. Mais évidemment ce n'est pas là ce que veut dire le *Times*. Il veut dire bel et bien que l'opposition subira la peine capitale et qu'il y va de nos têtes!

D'autres, très-mécontents de voir que les journaux de Londres nous donnent raison et condamnent le ministère, nous accusent, dans l'excès de leur mauvaise humeur, d'aller chercher des alliés jusqu'à l'étranger! Voilà un mot qui sonne mal vraiment, et qui montre que le jour où l'Angleterre cessera de les favoriser, les conservateurs ne l'appelleront plus la *Mère Patrie*, mais l'*Etranger*.

Les gens qui s'y entendent bien ont

beau parier à Ottawa que la majorité du gouvernement s'augmentera de jour en jour durant la session; le *Times* a beau s'écrier que les jours de l'opposition sont comptés; les ministériels ne sont pas rassurés. Le fait que le ministère serait tombé le 13 Août s'il y avait eu une session, ne leur inspire pas confiance dans l'issue de la lutte qui va s'engager le 23 octobre. Depuis qu'ils ont vu Manitoba se tourner contre eux; qu'ils entendent dire que l'île du Prince-Edouard pourrait bien leur envoyer quatre adversaires sur six députés; ils tournent les yeux avec inquiétude du côté des Provinces Maritimes, et la Colombie elle-même leur inspire des doutes! Ils essaient de se remonter l'esprit en se disant qu'il n'est pas possible que Sir John tombe; mais involontairement les souvenirs de 1862 leur reviennent. Les nuages qui couvrent le passé se déchirent et ils revoient M. Chapsais prêt à lancer la foudre sur le ministère qui se hâte de mourir pour ne point périr de sa main!

Le ministère de 1861 était sorti aussi fort, plus fort des élections générales, que le ministère actuel; et cependant moins d'un an après il croulait! L'étoile de Sir John A. qui a pâli une première fois, peut s'éteindre: tout annonce qu'elle s'éteint. N'est-ce pas l'indice que la fortune l'abandonne, que ce concours de circonstances qui ont livré à l'ennemi tant de pièces compromettantes et dévoilé le secret des élections de 1872? Que de fois Sir John avait traversé pareille tempête sans y laisser une plume de ses ailes? Que de fois il avait puisé dans la caisse des contracteurs sans qu'on en sût rien? M. Allan, s'il est le dernier, n'a pas été le premier. Bien d'autres ont donné comme lui; bien d'autres devaient continuer à donner comme lui. Le Pacifique n'était qu'un anneau de la chaîne, du réseau qui enveloppe le pays depuis vingt ans pour y étouffer l'opinion indépendante. L'anneau s'est brisé, la chaîne est rompue et la barque qui porte Sir John et sa fortune s'en va à la dérive se perdre sur les écueils. Son plus rusé compagnon, Sir Francis Hincks, l'a bien senti; et ce n'est pas sans raison qu'il y a un an déjà, il a sauté à terre. Son instinct de vieux marin, l'a bien servi; et ancien naufragé du pouvoir, il a vu de loin le récif sur lequel le ministère va se briser.

Une Fausseté.

Le *Canadien* reproduit de l'*Echo de Lévis* un article dans lequel on insinue qu'une partie de l'argent déboursé par M. Ross dans son élection, est tombée entre les mains des candidats de l'opposition.

Cette insinuation est injuste et fautive. La preuve que l'argent déboursé par M. Ross n'a pu être dépensé au profit de l'opposition, c'est qu'il avait été remis en entier entre

les mains d'un homme qui ne pouvait être soupçonné de pencher pour notre parti, M. Simard, et que c'est lui qui en a disposé à peu près sans contrôle. L'argent souscrit plus tard par les amis de M. Ross, a été remis en grande partie à un autre membre du comité central qui ne peut pas plus que M. Simard être soupçonné d'avoir fait des cadeaux à l'opposition. Il est donc absolument impossible qu'aucune partie des \$30,000 qu'on dit avoir été dépensés pour l'élection de M. Ross, ait pu aller grossir les minces ressources dont disposaient les candidats de l'opposition.

Une autre preuve du reste que l'assertion est fautive: c'est que pas un d'entre les candidats de l'opposition n'a soutenu la candidature de M. Ross. Or, si généreux que l'on suppose M. Ross, on ne peut pas supposer qu'il ait donné son argent à des gens qui n'ont ni parlé ni travaillé en sa faveur. De fait, à deux exceptions près, tous ceux qui prennent part à la direction du *Parti National* étaient plutôt sympathiques à la candidature de M. Cauchon qu'à celle de M. Ross, et le *Parti National* en masse s'est, ou tenu à l'écart, ou rangé du côté de M. Cauchon.

L'Opinion de la Presse Anglaise.

Le *Spectator*, de Londres, dit: Le premier ministre canadien, Sir John A. MacDonald, a paru devant la Commission Royale dans l'affaire du scandale du Pacifique et a admis avoir reçu \$45,000 de Sir Hugh Allan pour aider à influencer les élections dans la province d'Ontario.

Sir John nie qu'il y ait eu entente avec Sir Hugh Allan et que l'argent versé doit être considéré comme payé en considération de la charte octroyée à la compagnie dont Sir Hugh devait être le président.

Il peut se faire qu'il n'y ait eu un pacte formel, mais nous croyons que les commissaires sont des gens beaucoup plus innocents qu'on a jusqu'ici supposés les hommes politiques du continent américain, s'ils ne concluent pas qu'il y a eu une très-bonne et très-claire entente de ce sujet entre le ministre et l'entrepreneur.

Sir John A. MacDonald admet qu'il avait promis la présidence à Sir Hugh Allan peu avant que cette somme fût payée.

Sir Hugh Allan, dans une lettre sur laquelle nous attirons l'attention le 9 août, déclare qu'il était déjà assuré du concours de 27 des 45 députés conservateurs français; en sorte que sa difficulté était celle du gouvernement d'être avec les députés de la province d'Ontario. Les circonstances peuvent aux soupçons et ont une mauvaise apparence. Les chevaliers ne devraient pas faire de corruption; les premiers ministres devraient laisser la direction des élections à des institutions comme notre club Carlton.

Il est évident que la commission fait bien son œuvre et que Lord Dufferin obtiendra de cette manière toute la vérité, beaucoup plus loyalement et complètement que si le comité spécial avait continué de siéger.

Le *Standard*, de Londres, organe du parti conservateur, dit:

Suivant les assertions premières de McMullen et de ses amis, une somme de près de \$100,000 aurait été dépensée par Sir Hugh Allan de la part des entrepreneurs du chemin de fer du Pacifique à promouvoir l'élection de membres du Parlement favorables au ministère MacDo-

nald et une partie, sinon la plus grande, aurait été avancée à Sir John A. MacDonald, Sir Francis Hincks et Sir G. E. Cartier, comme emprunts qui ne seraient jamais rendus. Sur ce montant on a déjà prouvé que \$100,000 ont été reçus par le gouvernement. Le premier ministre lui-même, Sir John A. MacDonald a paru devant la commission et a avoué avoir reçu \$45,000 de Sir Hugh Allan qui seraient employés à contrôler les élections dans la province d'Ontario—niant néanmoins l'existence d'un arrangement corrompu relativement à la charte du chemin de fer du Pacifique.

Une telle confession, nous devons l'avouer, va loin dans la justification des pires accusations formulées contre le gouvernement, que Sir John s'est refusé à prouver qu'il n'avait pas reçu pour lui-même aucune part de l'argent ainsi obtenu.

IL EST DIFFICILE DE METTRE EN DOUBTE QU'UN MARCHÉ CORROMPU DU CARACTÈRE LE PLUS SCANDALEUX A EU LIEU. Le fait seul qu'une somme d'argent a été passée à Sir Hugh Allan à Sir John A. MacDonald, durant la crise d'une élection générale, serait regardé dans n'importe quel pays comme un grave attentat. En prenant la chose du meilleur côté, cet argent devait être employé, et de fait il est admis qu'il fut employé, à faire peser sur les comités une influence indue et inconvenante.

Quelque fût la considération promise à, attendu par Sir Hugh Allan, c'était toujours un marché corrompu dans lequel aucun gouvernement ayant quelque respect pour son caractère, n'aurait pas dû rentrer et qui était clairement un outrage à la moralité politique.

Il est difficile de trouver quelque excuse pour la conduite de Sir John. Le public ne sera pas disposé à accepter avec faveur le plaisir du premier ministre canadien que la considération promise à Sir Hugh Allan n'était pas le contrat du chemin de fer du Pacifique, mais seulement la présidence de la compagnie du chemin de fer. Même au point de vue de Sir John A. MacDonald, c'était encore un marché corrompu, en tant qu'une certaine faveur à Sir Hugh Allan a été achetée par une contribution en argent aux frais d'élection des candidats du gouvernement.

Il est difficile de croire pourtant que le marché n'ait pas plus loin que la promesse de la présidence de la compagnie du chemin de fer du Pacifique à Sir Hugh Allan. A la date du présent ou du prêt de \$45,000, le contrat ou la charte n'avait pas encore été donné à la compagnie représentée par Sir Hugh Allan, et attendu que Sir Hugh Allan et ses amis ont obtenu le contrat pour le chemin en conséquence du succès électoral du gouvernement, il sera difficile de persuader au public que les sommes avancées par Sir Hugh n'ont pas été le prix d'une concession.

En fait Sir John A. MacDonald admet presque tout ce qui a été allégué par l'opposition. Que le total des sommes reçues par les ministres fût ou ne fût pas égal à celui qui a été allégué avoir été payé ne fait rien à la chose. Il en a transpiré assez pour donner à toute la transaction une teinte de corruption et pour inciter sérieusement l'honneur politique à honorer personnellement de l'administration.

LE RÉSULTAT PEUT DIFFICILEMENT ÊTRE AUTRE QUE LA CHUTE DU MINISTÈRE MACDONALD. UNE TACHE RESTE SUR LE CARACTÈRE POLITIQUE DE LA PUISSANCE QUI NE PEUT ÊTRE EFFACÉE QUE PAR LE SACRIFICE DES MINISTRES COUPABLES.

L'événement sera doublement déplorable s'il contribue en quoi que ce soit à entraver le projet du chemin de fer du Pacifique ou la politique générale que c'est l'intention sage et patriotique de Sir John de promouvoir; nous le croyons au moins.

Cependant en prononçant jugement sur Sir John et ses collègues, il serait injuste de ne point tenir compte de l'influence sous laquelle ils ont agi. S'ils sont tombés à cause de leur trop grand désir d'exécuter l'entreprise du Pacifique, leur échec est dû surtout à l'affaiblisse-

ment qui a résulté pour eux du traité de Washington. L'histoire de ce scandale du Pacifique n'est que la conséquence de cette autre transaction pécuniaire qui venait de se compléter à Washington. L'esprit qui a poussé Sir John n'est pas autre sous une forme plus large et plus palpable que celui qui a inspiré les négociations de l'Alabama. La seule sentence juste et impartiale qui puisse être portée sur ce scandale du Pacifique canadien, c'est qu'il n'est que la conséquence du grand projet de pacification qui est la gloire de l'Administration Gladstone.

Enfin on lit dans le *Courier*, de Liverpool:

Une enquête plus avancée dans le scandale du Pacifique confirme le fait qu'une grande somme d'argent a été donnée par Sir Hugh Allan aux membres du gouvernement fédéral, en vue d'influencer les élections dans la province d'Ontario. Jeudi, M. Langevin, ministre des Travaux Publics a admis avoir reçu \$32,000 durant les élections à la demande de Sir G. Cartier, son prédécesseur au poste de chef du parti conservateur canadien français. Il nie que l'acceptation de cet argent lui imposât quelque obligation comme membre du gouvernement.

Il est impossible de nier, en dépit de cette dénégation de motifs corrompus, aussi bien par M. Langevin que par Sir John A. MacDonald, qu'une grave imputation reste sur le gouvernement de la Puissance.

M. L. O. David et la "Minerve."

M. le Rédacteur,

L'injure est la dernière ressource des avocats d'une mauvaise cause, des gens qui sacrifient leur raison et leur convictions, l'amitié même à leur intérêt personnel. Il est évident que c'est un parti pris chez la *Minerve* de dénigrer tous ceux qui en ce moment cherchent à réveiller le sentiment public, à montrer au peuple l'abîme où nous menent l'égoïsme et la corruption; à espérer le décourager et le détruire par le ridicule et l'ironie, en se moquant des sentiments patriotiques qu'ils expriment.

A entendre parler la *Minerve*, on se croirait rendu à cette époque fatale pour les nations où tout ce qu'il y a de plus sacré devient sujet de risée, où on croit avoir de l'esprit en tournant en ridicule ceux qui ont la naïveté d'avoir des principes, de parler sérieusement de patriotisme. On croit se grandir et se donner de l'importance en faisant l'esprit fort, en affichant ici le scepticisme qu'on a ramassé dans les rues de Paris ou dans la *Chambré*.

La *Minerve* ne peut se pardonner de rappeler les jours glorieux où le Bas-Canada lutait avec tant de courage pour défendre précieusement les droits et privilèges de la *Chambré* qu'on foule aux pieds aujourd'hui avec si peu de scrupule. Le souvenir de cette glorieuse époque est un reproche d'avoir comparé l'époque actuelle au temps des Godefroid, des Dalhousie et des Craig. Oui, j'ai dit que ces gouvernements avaient eu recours comme le gouvernement actuel au moyen odieux de priver la *Chambré* pour l'empêcher de revendiquer ses droits et ses libertés outragées, mais qu'ils avaient été obligés de plier devant la résistance patriotique de la *Chambré* et du peuple. Et ce que j'ai dit, je le répète, car je crois qu'il est bon de rappeler cette époque de vertu et de courage, de montrer aux enfants les sentiers glorieux que leurs pères ont suivis.

La *Minerve* trouve absurde que nous comparions l'époque actuelle à cette époque de lutte patriotique, parce que nous ne jouissons pas alors du gouvernement responsable. Non, mais que les droits de la *Chambré* soient violés par un gouvernement agissant sous l'empire d'une odieuse bureaucratie ou par un gouvernement mal avisé par des ministres responsables, n'est-ce pas la même chose? La seule différence, c'est que sous un gouvernement responsable la *Chambré* peut revendiquer ses droits et chasser du pouvoir les ministres prévaricateurs. Mais la majorité de la *Chambré* est composée d'hom-

mes prêts à tout sacrifier à l'esprit du parti, honneur, principes et dignité, que devient ce gouvernement responsable tant vanté? Ne reste-t-il pas alors une seule ressource à ceux qui savent apprécier les libertés acquises au prix de si grands sacrifices, savoir: d'en appeler au peuple, pour qu'il fasse entendre à ses représentants la voix du devoir et du patriotisme?

Si les propriétaires et rédacteurs de la *Minerve* ne se souviennent plus pourquoi le fondateur de ce journal déchu a souffert autrefois, pourquoi il a exposé sa liberté et risqué sa vie, qu'ils se rendent au pied du monument que la reconnaissance publique a élevé à ce patriote, et qu'ils interrogent ses cendres, peut-être qu'ils entendront une voix qui leur apprendra ce qu'ils ont oublié et les empêchera de détruire le fruit de tant de combats et de dévouement.

Ils appellent ces reminiscences du passé des sornettes, des naïvetés apprises au collège, mieux vaudrait pour eux n'avoir appris que cela et s'en souvenir que de n'avoir appris de puis qu'à dénigrer et à s'adonner.

Quand on voit régner tout le monde avec tant d'impudence, on se demande naturellement: mais quelles sont donc ces grandes gens? Quels sont leurs titres à la considération publique? Ce sont des farceurs qui croient que la politique consiste à faire des plaisanteries, à se moquer de ceux qui ont des principes et des convictions.

Il n'y a qu'un crime qu'ils ne pardonnent pas, une seule chose qu'ils ne peuvent s'expliquer, c'est qu'on mette en danger leurs petits projets d'avenir en attaquant le pouvoir qui les soutient.

Aussi voyez: ils ont soutenu pendant dix ans M. Cauchon, ils n'avaient pas assez d'éloges pour célébrer son mérite et ses talents; c'était un de leurs chefs. Il a laissé le parti: c'est un comble qu'il faut détruire. Ils poussent l'audace jusqu'à lui reprocher des fautes au sujet desquelles ils l'avaient défendu. Et cet homme qu'ils méprisent, il avait été question parmi eux de le choisir pour chef du parti conservateur, parce qu'il était le seul homme capable de remplacer M. Cartier. Et l'un des rédacteurs de la *Minerve* était, il n'y a pas plus d'un an encore, dans l'emploi de M. Cauchon, qu'il servait, honorait et vantait humblement.

Le spadassin littéraire de la *Minerve*, est M. Oscar Dunn dont le plus grand bonheur est de se contempler en lui-même, qui se croit de taille à conduire l'Eglise et l'Etat. Devenu rédacteur de la *Minerve*, après avoir vainement essayé d'entrer au *Nouveau Monde*, il n'est rien de plus pressé que de dénigrer le journal dont il aurait évidemment adopté les principes, si on avait voulu l'y recevoir. Un moment, il crut que l'évêque de Montréal allait se joindre à ses pieds; voyant qu'il ne réussissait pas, il changea de rôle et se montra prêt à tout faire, à monter sur les pieds et les mains les marches de pierre qui conduisent à l'Évêché de Montréal pour avoir l'absolution.

Il avait auparavant essayé ses forces contre l'Etat sur la question des écoles. C'est lui qui avait rédigé cette fameuse motion qui faillit renverser le gouvernement; mais il se hâta de se remettre dans les bonnes grâces des ministres en déclinant ce qu'il avait fait. Depuis ce temps la son rôle ministériel fait l'admiration des conservateurs les plus exigeants.

Pour ne pas abuser de votre patience, je laisse inachevé le portrait des rédacteurs de la *Minerve*, afin d'avoir le temps de vous dire les raisons pour lesquelles je juge à propos de prendre part aux assemblées publiques qui se font en ce moment, quoique ce rôle soit peu conforme à mes goûts et à mes intérêts personnels. N'ayant aucune antipathie personnelle contre les ministres du jour, n'ayant aucun intérêt à les voir tomber du pouvoir je n'ai d'autres motifs pour les condamner que ceux qui suivent:

1. Le gouvernement n'a pas fait ce qu'il devait faire depuis quinze ans pour empêcher l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis et donner la prospérité au Bas-Canada au moyen d'une politique d'industrie.

2. Notre tarif nous met vis-à-vis de l'An-

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 4 OCTOBRE 1873.

LE MARQUIS DE ROQUEFILLE

(Suite.)

—Tiens! dit Benoit avec une sorte d'inspiration, vous avez là une soupe d'un fumet délicieux!

—Vous trouvez?... Oh! c'est bien simple, un vrai régal d'ouvriers, une soupe au lard et aux choux.

—En vérité!... Mais je vous fait mon compliment sur ce régal: il n'est pas si mauvais.

Ledru échangea un regard avec Perrine et Paquerette.

—Comment! dit-il, ça vous semble bon!...

—Parfait.

—En ce cas, vous n'avez qu'à vous asseoir et à tendre votre assiette. Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

—Merci, monsieur Ledru; non, je ne puis pas. Mon maître m'attend. Merci. Il n'achève pas ces mots sans un accent de regret.

—Bon! reprit Ledru, ça cela ne tienne! Pensez-vous que votre maître ne dédaignerait pas de goûter de cette soupe?

—Oh! ça l'amuserait... oui, beaucoup. Lui qui a passé par les splendeurs de la richesse, il ignore ce que c'est qu'une soupe de ménage. Oui, ça l'amuserait.

—Allons, vite, Paquerette, remplis moi un bol et offre-le à M. Benoit.

—Je ne sais, dit ce dernier, si je dois me permettre...

—Allons donc, voisin, pas de façons. Paquerette s'était empressée d'empiler le bol, et elle avait fait la mesure copieuse. La pitié se lisait dans son regard.

—Oh! dit Benoit, je vous rendrais amplement ça quand nous serons rentrés dans nos biens.

—Soit, dit gaiement Jacques, et nous ferons une fière noce, bien, camarade! Si l'on eût étudié la contenance de Benoit, l'on eût remarqué que cette familiarité le froissait. Il renouvela ses remerciements, et portant d'une main le bol précieux, de l'autre le chandelier, il se mit en devoir de grimper l'escalier pour retourner à la mansarde.

A peine avait-il gravi quelques marches, qu'il entendit une voix cassée marmotter des plaintes:

—Maudit escalier!... Une vraie échelle à se rompre le cou!... Quelle différence avec l'escalier d'honneur de mon ex-château de Bel-Abord!

Benoît s'arrêta, et éclairant la personne qui montait.

—Ah! c'est vous, monsieur le vidame?

—Moi-même, mon garçon. Enchanté de te rencontrer. Le marquis est chez lui?

—Il y est toujours.

—Tant mieux; je viens lui consacrer ma soirée.

—M. le marquis sera bien heureux.

—Je lui sacrifie deux ducs et trois comtesses qui voulaient absolument me posséder.

—Mon maître n'en sera que plus satisfait...

—Tu crois?... Ah tu es un peu flatteur. Tradition d'ancienne cour!... Tu es de la bonne école, de l'école des Jasmin et des Lafleur. Viens! il faut que je t'appelle Jasmin.

—Voulez-vous ouvrir, monsieur le vidame? Vous voyez comme j'ai les mains embarrassées.

—Oui... et mon odorat témoigne que tu portes une chose qui n'est pas mauvaise. Ah! nous voilà enfin arrivés. Ne m'annonce pas, Jasmin... j'entre sans cérémonie.

III

LE SOUPER DU MARQUIS

Le vieillard était, selon son habitude, assis dans un angle et perdu au sein de ses réflexions lorsque le scintillement de la lumière et le bruit des deux hommes qui entraient lui firent relever la tête.

Ce fut avec la nonchalance du dévouement qu'il regarda son fidèle serviteur; mais à l'aspect du vidame de Mâchefer, il parut se ranimer, comme si un ressort caché avait agi en lui. Satisfait de cette visite, qui allait lui permettre soit de se plaindre, soit de raviver ses espérances, il s'éleva son engourdissement pour ne point paraître abattu; il quitta sa chaise et traversa la mansarde en présentant la main au vidame.

Ce n'était pas un long voyage: rien de plus étroit ni de plus délabré que ce séjour. A peine quelques meubles garnissaient-ils la chambre et le cabinet qui en dépendait, si l'on peut donner le nom de meubles à une couchette ver-

moulée, à un coffre défoncé, à une table grossière et à quatre chaises de paille des plus communes. L'unique rideau de la croisée était fermé par les ombres de la nuit. S'il y avait eu du papier sur les murs, il n'en restait plus que des lambeaux irréguliers; le plafond noir et fendillé accusait les ravages du temps et l'incurie du propriétaire; quant au carrelage, il était inégal et froid. Un poêle même se fit accommodé difficilement de cette demeure, qui avait été louée toute garnie au marquis de Roquefeuille.

Assurément durant son exil si prolongé, le marquis avait dû se résigner presque toujours à habiter des mansardes. Mais il se savait émigré, il acceptait la misère et la souffrance; il traînait alors ses haillons à travers toute l'Allemagne, mais il y avait dans le ciel une étoile qui le soutenait, cette étoile aux vifs rayons qui s'appelle l'espérance. Mille fois il s'était dit:

—Cela est, mais cela ne sera pas toujours.

Et à mesure que descendait la fortune de ses adversaires politiques, il croyait voir remonter la sienne.

Par quelles circonstances imprévues et cruelles le marquis n'avait-il fait que changer de séjour sans changer de sort?

On ne tardera pas à connaître le mot de cette énigme, assez inexplicable au premier abord.

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis son arrivée à Paris, M. de Roquefeuille avait conservé cet air d'abattement que nous lui avons connu déjà. Il s'y était même joint quelque chose de plus sombre, en même temps qu'une

dépression physique avait accru le mal moral. C'était bien en vieillard que le marquis rentrait en France. Et cependant, aux jours de l'exil, l'image de la patrie absente n'avait pu soutenir sa force comme la vue même de la patrie au moment du retour. D'où vient donc qu'il était si consterné lorsque, au contraire, l'allégresse et l'enthousiasme eussent dû vibrer dans son cœur?

L'entretien suivant expliquera tout. Le vidame de Mâchefer s'était avancé en sautillant vers le marquis. Petit de taille, maigre et perdu dans les plis d'une longue redingote qui descendait sur ses bottes à la Souvarov, ce gentilhomme portait lestement ses soixante années. Le chagrin l'avait effleuré sans l'atteindre, et il n'avait pas eu besoin d'appartenir à l'Encyclopédie pour être philosophe.

—Eh bien! cher marquis, dit-il en jetant sous son bras un tricorné passablement grasseux, êtes-vous plus satisfait? Avez-vous tenté quelque nouvelle démarche? Avez-vous réussi à confondre l'incrédule?

M. de Roquefeuille mit sa main dans celle du vidame, et répondit, en balançant tristement la tête:

—Mon cher ami, la justice humaine est boiteuse. Ne lui demandons pas de se hâter pour exaucer nos vœux. Des démarches! certes oui, j'en ai fait, et il faudra que j'en fasse encore. A quoi bon, hélas! Déjà je me suis heurté à de mauvais vouloir ou tout au moins à l'indifférence.

S'animant peu à peu et élevant sa voix jusqu'à un diapason aigu, le marquis poursuivait en agitant ses bras:

—Les aveugles! ils ne veulent pas voir; les ignorants! ils s'obstinent à ne pas comprendre! J'ai eu beau leur répéter: "Il y a eu en Provence un marquis de Roquefeuille, et ce marquis de Roquefeuille, Louis-Adhémar de Roquefeuille, et ce marquis n'est autre que moi.—Prouvez-le, m'ont-ils répondu; nous ne demandons pas mieux que de vous reconnaître, nous serions même heureux de retrouver un descendant de cette illustre maison.—Les preuves! la belle affaire! Si je pouvais en administrer, aurais-je besoin d'aller me morfondre dans les antichambres des grands?"

Puis, avec une indignation eroisante, il reprit, après un moment de silence et de réflexion:

—Est-ce que j'ai l'air d'un aventurier? Neussent-ils pas dû me croire sur parole?

—Certainement, ajouta Benoit, non moins indigné que son maître. Monsieur le marquis ressemble-t-il à un voleur de titres?

L'attention de M. de Roquefeuille se fixa alors sur Benoit, ainsi que sur la soupe, dont le fumet commençait à remplir la chambre.

—Qu'est-ce que tu portes donc là? dit-il. Je sens une odeur exquise.

Sans la présence du vidame, Benoit n'eût peut-être pas éprouvé, à un degré semblable, l'embarras qu'il ressentait pour rendre une réponse satisfaisante. Il savait d'avance que la vérité, articulée devant l'autre émigré, blesserait jusqu'au fond du cœur M. de Roquefeuille.

(A continuer.)

gle terre des États-Unis dans un état d'infirmité et de dépendance fatale à notre prospérité, au développement de notre industrie nationale.

Dans le traité de Washington nos ministres ont sacrifié l'intérêt canadien à l'intérêt britannique et cédé sans compensation des droits qui étaient pour nous d'un grand avantage dans nos relations commerciales avec les États-Unis.

33. La question des écoles du Nouveau Brunswick seule devrait suffire pour démontrer que les chefs conservateurs manquent de principes et d'énergie et que pour rester au pouvoir ils sont prêts à sacrifier le plus beau rôle que le Bas-Canada pouvait jouer dans la confédération.

40. L'administration de la justice, la distribution des emplois publics et la manière dont on exerce le patronage public sont une disgrâce pour le pays.

53. Le scandale du Pacifique révèle que les entreprises publiques ne devaient être à l'avant pour les ministres qu'un moyen de rester au pouvoir en détruisant l'indépendance de la Chambre et du peuple, que l'honneur et les intérêts les plus sacrés du pays étaient tombés entre les mains de quelques spéculateurs audacieux.

60. Les pays à eu dans la prorogation du 13 août la preuve honteuse que l'indépendance de la Chambre était sérieusement menacée et que déjà les ravages faits par la corruption dans la représentation bas canadienne étaient considérables.

70. Le parti conservateur manquant d'hommes et de principes arrêtés, ne vivant plus que d'expéditions, d'intrigues et de corruption, ne peut se maintenir sans une grande réaction ou un changement.

80. Il y a eu de l'opposition plusieurs hommes dont le pays a besoin et il est temps qu'on donne à ces hommes l'occasion de montrer ce qu'ils peuvent faire dans l'intérêt du pays.

90. Il est temps de voir s'il est possible d'avoir un gouvernement honnête, une politique de principes et de réformes judicieuses dans l'ordre moral et industriel, une politique qui donne au Bas-Canada la place qui lui appartient dans la confédération.

Voilà des principales raisons pour lesquelles je combats à l'heure qu'il est le gouvernement actuel, sans m'engager pourtant à soutenir le gouvernement qui lui succédera. Il peut se faire que la *Minerve* poussée par l'appétit, arrive au banquet ministériel avant moi, car je désire moins un changement d'hommes qu'un changement de politique. Je soutiendrai les hommes qui auront un programme défini basé sur les idées que je viens d'exprimer.

Lors que ma position ne me permettra plus de dire ce que je pense, je ne dirai rien, car je considère que celui qui se sert de la plume ou de la parole pour tromper ses concitoyens est indigne de considération. Je n'ai pas la présumption d'avoir dit des choses nouvelles, d'avoir inventé le programme en question; je n'ai fait que résumer en quelques mots ce que les hommes conviennent, sans distinction de partis. Heureusement que dans le parti conservateur comme dans l'opposition, il y a encore du patriotisme, un amour sincère du pays et un désir patriotique de sacrifier à l'intérêt de la patrie et à la conservation de notre influence nationale, de méprisants intérêts de parti.

Je m'abandonne maintenant à la colère et à la vengeance des soutiens payés de l'ordre de choses actuel. Il reste, heureusement, une consolation à celui qui a fait son devoir, une consolation suffisante pour le venger des attaques brutales de l'égoïsme et de l'intérêt personnel.

L. O. DAVID.

Télégraphie Générale.

Le *Times* de ce matin dit dans un article sur la dernière crise financière en Amérique. La maladresse et l'incapacité qui ont caractérisé dernièrement la conduite de quelques grandes entreprises en Amérique, ont amené une maladie de nerfs chronique à devenir momentanément aiguë. Les américains ne sont pas tous cependant des gens habiles, et des hardis spéculateurs. Un pays avec un champ immense ouvert à l'entreprise et un capital comparativement limité, est toujours exposé à des paniques. Pour le moment le danger a disparu, mais des causes politiques et financières peuvent le faire surgir de moment en moment. La responsabilité du désastre repose toute entière sur le système monétaire imparfait en vigueur dans le pays.

Une dépêche de Balk, Asie Centrale, au *Daily Telegraph*, mandant que les Afghans ont été défaits par les Persans.

Deux européens, des noms de Picquet et Bivas, supposés être des voyageurs Suisses, ont été assassinés par les indigènes dans l'Asie Centrale. Il y a raison de croire que les Afghans veulent faire la conquête et l'annexion de Boukhara.

Une cheminée de 220 pieds de haut à Northfleet, a croulé aujourd'hui en tuant cinq personnes et en blessant une douzaine d'autres.

Le parlement a été de nouveau prorogé jusqu'au 16 décembre *pro forma*.

Paris, 3.

Le Comte de Chambord va publier un manifeste la semaine prochaine.

L'ex-président Thiers depuis son retour à Paris, a reçu beaucoup de visites des députés de la Droite.

Léon Say, chef des députés du centre gauche a publié une circulaire convoquant une réunion des membres du parti pour le 23 du courant et se déclarant en faveur d'une république conservatrice.

Les républicains redoublent d'efforts pour renverser les projets monarchistes. Thiers, Dufré, Say et Perrier ont des conférences chaque semaine. Toutes les sections de la gauche sont unies. Les extrémistes promettent de se laisser guider par les républicains modérés. Les journaux de toute nuance politique soutiennent tous les candidats en faveur de la république, sans garder à leurs antécédents. On adresse des pétitions aux députés chanceliers, pour les prier de supporter la république.

Rome, 3.

Le Pape, dans sa réponse à une adresse d'une députation de 300 catholiques, a dit ce qui suit :

"La confusion est dans le camp ennemi. Ils essayent de me persuader de quitter Rome, mais jamais je ne le quitterai."

Brazzaville, 3.

L'Echo du Parlement dit qu'il a reçu des avis privés de Paris que la monarchie sera certainement proclamée sur la proposition d'une majorité de l'Assemblée.

New York, 3.
Sir Samuel Baker, le voyageur africain, et Lady Baker, visiteront les États-Unis l'été prochain.

FAITS DIVERS.

AUX ACHETEURS DE JOURNAUX.—Nous avons déjà donné avis que pas un de nos porteurs n'a le droit de vendre un seul numéro, ni de prendre des abonnements à la semaine ni au mois. Néanmoins nous voyons que plusieurs personnes ne se font pas scrupule d'encourager ces fraudes de la part des porteurs, et de priver en même temps les abonnés de recevoir leur journal. Nous tiendrons donc ces personnes responsables pour les dommages qu'elles nous causent en nous faisant perdre des souscripteurs. A l'avenir nous espérons que les personnes qui voudront lire "L'Événement" se donneront la peine de venir s'abonner au bureau, car tous les numéros vendus dans la rue sont des numéros volés.

LA SAISON.—Aujourd'hui il est tombé beaucoup de neige.

NOMINATION.—M. John Auld a été nommé inspecteur de poisson et d'huile, après avoir subi un examen satisfaisant devant le Bureau des Examinateurs.

EXPOSITION.—L'exposition générale et annuelle pour le comté de Dorchester, aura lieu à St. Isidore, mardi, le 7 du courant.

ENQUÊTE.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la vente à l'encan par M. O. Lemieux & Co., d'un lot d'outils considérable chez feu Chs. Audy. (Voir l'annonce)

CLUB DES CHASSEURS.—A la séance mensuelle du Club, il a été proposé par O. Lemieux, secondé par A. Lots, et

Résolu.—"Que c'est avec regret que le Club des Chasseurs a appris la mort de M. Chs. Binet, membre du Club, que le secrétaire soit chargé d'envoyer une lettre de condoléances à la famille, et que les membres du Club des Chasseurs assistent à ses funérailles qui auront lieu lundi, à 8 heures, à St. Sauveur."

Proposé par Geo. Grenier, secondé par A. Hamel, que le Club des Chasseurs, a appris avec regret la mort de M. F. Chabot, membre du Club, que le secrétaire soit chargé d'écrire une lettre de condoléances à la famille, et que les membres du Club des Chasseurs assistent à ses funérailles.

A. HAMEL, Sect.

NOS RUES.—On ne peut pas se faire une idée de l'état des rues en ce moment. Les marécages abondent.

La rue St. Paul qui pourtant devrait être l'une des rues les plus propres de la ville, est un véritable lac de boue. Si se passe quelque chose d'extraordinaire au troisième étage d'une maison, il n'y a qu'à regarder à terre, le mirage est assez parfait pour que rien de ce qui se passe au dessus de la tête n'échappe à la vue.

Si vous tenez à gâter un habit, passez dans la rue St. Paul; vous pouvez être sûr d'en sortir avec plusieurs livres d'argile détrempée sur votre individu.

Il faudrait remédier aussitôt que possible à cette situation.

Le pavage de la rue avance aussi avec une lenteur à rendre jalouses toutes les tortues du monde.

INCONVENIENT.—Le public se plaint généralement de la position des rails des chars urbains. Ils dépassent trop le niveau de la rue; la circulation des voitures s'en ressent grandement; il ne se passe pas de jour non plus sans que la roue d'une voiture venant se heurter contre les rails, ne se brise et mette souvent la voiture hors de service.

Nous espérons que l'on fera disparaître aussi tôt que possible cet inconvenient et que les rails au lieu de dépasser le niveau de la rue, seront au contraire enfoncés quelques lignes au dessous.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.—Nous avons le plaisir d'apprendre qu'il se forme en ce moment à St. Roch une société littéraire sous le patronage de M. l'abbé N. Laliberté.

Voilà certes un bon mouvement qui mérite d'être encouragé par tous les amis des lettres. Plusieurs fois déjà on a fait des tentatives de ce genre; mais soit apathie, soit rivalité, les tentatives ont toujours abouti à un résultat nul.

La nouvelle société aura bibliothèque et salle de lecture où la plupart des publications quotidiennes, tri-hebdomadaires, hebdomadaires et mensuelles seront reçues.

La Haute-Ville a son Institut Canadien; la population irlandaise a aussi son Institut catholique et littéraire; pourquoi St. Roch n'aurait-il pas aussi une société littéraire, lui qui a déjà une magnifique société musicale?

L'existence d'une corporation de ce genre au milieu d'une population, est un véritable bienfait.

Tout le monde donnera, nous en sommes sûrs, un coup de main à ceux qui ont pris l'initiative de la chose et travaillera au succès du mouvement.

ALARME DE FEU.—Hier la matinée vers 11 30 heures l'alarme a été donnée à la boîte 46. C'était un hangar en bois qui avait pris feu en arrière d'une maison donnant sur la rue de la Reine à St. Roch.

Le commencement d'incendie a été éteint immédiatement.

Seulement après cette tournée, les pompiers sont revenus couverts de boue des pieds à la tête.

COUR DE POLICE.—Présidence du Juge Douchet.

La plainte de Jean Guay contre Isabelle Simmoneau pour dommage à sa propriété a été renvoyée, chaque partie payant ses frais.

James Connely et Philippe Gagné, pour vol d'argent à la halle du marché St. Paul, comparait et sont trouvés coupables. Sentence remise.

Elizabeth Dubé, une habitante d'une maison de prostitution, est condamnée à quarante piastres d'amende et à deux mois de prison.

Quatre matelots pour absence sans permission, sont renvoyés à bord à la demande du capitaine.

COUR DE RECORD.—Mary Jane Brendle, pour s'être rincé la bouche avec du whisky, \$10 et les frais ou 4 mois. Elle paie.

Michol Moffet, libération à la lune, à 1 h. du matin, absous.

Narcisse Blondin, ga groche du pire acabit, \$5 et les frais ou 1 mois.

Donis Hennessey, alcoolisation partielle, absous.

Joseph Degail, matelot du *Druid*, assaut sur un homme de la police riveraine, \$20 et les frais ou 2 mois.

MOR. TACHÉ.—On lit dans la *Minerve*: On nous informe que Sa Grandeur Monseigneur Taché, Archevêque de St. Boniface, continue à souffrir d'une maladie aux jambes qui, on le sait, avait donné des inquiétudes.

Le mal n'a pas la même intensité, et même permet à l'illustre visiteur de sortir quelquefois pour les affaires qu'il l'ont amené au Canada. Sa Grandeur espérait partir vers le 10 octobre, mais se sentant un peu plus mal, elle a remis son départ à une époque indéterminée.

L'HOUILLE SKINNER.—On lit dans le *Nouvel-Monde*: Une enquête a été tenue, hier à la station centrale du feu, sous la présidence de M. le conseiller Lorange, touchant les causes de l'accident tragique arrivé sur le terrain de l'exhibition.

M. Skinner, l'inventeur des Echelles à incendies, avait été appelé de New-York pour donner ses explications. Il conclut en disant que 10 des pompiers qui ont escaladé l'échelle, étaient trop confiants, et ont par suite manqué de précaution; que 20 des roues se sont enfoncées dans le terrain mouvant et ont fait culbuter l'échelle, parce que les appuis n'avaient pas été déployés; sans cela, il n'y aurait pas eu d'accident.

On veut réparer entièrement la machine pour s'en servir dans le département du feu.

—LA WHEELER & WILSON fait le point sans navette.

Grande Victoire.

LA MACHINE À COUDRE

"THE LITTLE WANZER,"

A Remporté deux des plus grandes médailles à l'Exposition de Vienne, d'après un télégramme reçu le 19 août par la Cie. de M. M. Wanzer & Co.

WOODLEY & Co., Agents Généraux, 26, rue St. Jean, Québec.

P. S.—Aussi Agents pour les Machines à Coudre Singer, Howe, Osborn, Raymond, Venus, Guelph, etc., etc. On a besoin d'agents.

Québec, 27 août 1873.

Annonces Nouvelles.

Musique nouvelle!!!—A. Lavigne.

Vente judiciaire—J. O. Vézina.

do do do do

do do do do

Vente judiciaire—F. Lepage.

Attention—Fyfe & Garnau.

Nouvelles—Léger & Rinfret.

La Compagnie d'Assurance Royale Canadienne—Arthur Gagnon.

Vigueur dans le sang—Joseph O. Labbé.

Marchandises de fantaisie—Glover, Fry & Co.

Revue Financière et Commerciale.

Québec, 4 oct. 1873.

Montant perçu à la douane de Québec, le 3 du courant, dans le Port de Québec, \$3,991.91.

PAR LE DOMINION LINE.

Dépêche spéciale à l'Événement envoyée par Oswald Frères, courtiers, rue St. François-Xavier.

Montréal, 3 oct., Midi.

Offre. Demande. Transmissions.

Merchants Bank... 112 111 100 100 100 100

Bank of Commerce 122 121 117 112 112

Bank of Ontario 104 103 100 100 100

Bank of Toronto 190 186 184 184 184

Royal Canadian Bank 97 97 97 97 97

Bank of Montreal 104 104 104 104 104

Bank of New York 104 104 104 104 104

Metropolitan 104 104 104 104 104

City Bank 92 92 92 92 92

Jacques-Cartier Bank 102 102 102 102 102

Union Bank 102 102 102 102 102

Exchange Bank 102 102 102 102 102

Montreal Telegraph 102 102 102 102 102

City Gas Co 129 125 125 125 125

Beurre, de 30 à 35c.
Fromage, de 12 à 13 c.
Pâté, de 5 à 6 c.; radis, 10c.

RAPPORT MARITIME.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC.

3 oct.

Navire Adrice, Wallace, Liverpool, 18 Août, A. Gilmore & Co., lest.

—Havre, Tirkel, Hull, 2 Août, J. Burstall & Co., lest.

Barque Neptunus, Wismes, Londres, 12 Août, R. D. B. & Co., lest.

Golette C. J. Brydges, Chouinard, Wallace, ordre, plat.

SS. Cingales, Black, Londres via Halifax, 26 Sept. Navire Transit, Dixon, Bristol, 7 Août, Henry Fry & Co., lest.

Antoinette, Rosenau, Bremerhaven, 20 Août. Nor, Jorgensen, Gloucester, 25 Août.

AERIVAGES AU HAVRE DU PALAIS.

Golette L'Amour, G. Lavoie, Petite Rivière St. F., 4 oct. 1873.

—Délina, F. Jacques, St. Jean Port-Joli, bois.

—Solomé, A. Bourgeois, do, beurre, bois.

—Tod Hed, H. Caron, Malbaie, bois.

—La Perle, R. Caron, Malbaie, bois.

—Marie Adèle, O. Tremblay, Malbaie, bois.

—Providence, D. Fortin, St. Jean Port-Joli, bois et patates.

11 bateaux avec bois.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

Golette Providence L. Fournier, Bate des Champs, 4 oct. 1873.

—Bérénice, Dion, Cap St. Ignace, bois.

—Marie Laure, Gauthier, bois.

—Mary, Jos. Fraser, Ile Verte, poisson.

Bateau Blodreau, bois.

—Dory, bois.

—Méthot, Cap St. Ignace, bois.

MUSIQUE NOUVELLE!!!

Reçu de Paris par le Steamer Polytechnique.

Musique Instrumentale.

Grande Marche Triomphale, Rupès... 75 cts.

Junon, valse, Graziani... 60

André, Rupès... 60

Sérénade, Rupès... 60

Vezosa, valse, Garibaldi... 40

Olga Mazurka, Graziani... 40

Polka des moineaux, Jeanvrot... 40

Solitude, Kowalski... 60

Sur l'indistinct, Kowalski... 60

Echos de la terrasse, polka, Kowalski... 60

Sapho, valse, Graziani... 75

Minerve, valse, Graziani... 75

Vif et léger, galop, Leduc... 60

Épizélie, Bachman... 60

Le rouli, caprice martienne, Kowalski... 60

Le chant du lazaretto, Kowalski... 60

MUSIQUE POUR ORGUE.

Le Service de l'Eglise: 100 morceaux pour Orgue, par Valenti... \$2 50

Le Trésor des Organistes: Recueil en deux volumes de 100 morceaux d'orgue par volumes... \$3.00 chacun

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de Pianos et de Musique,

114 rue St. Jean,

(Banque d'Epargne).

Québec, 4 oct. 1873.

CANADA,

PROVINCE DE QUÉBEC,

District de Québec,

COUR DE CIRCUIT.

JEAN RICHARD,

Demandeur.

No. 293

EDOUARD SAUVIATTE,

Défendeur.

A VIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de *Fieri Facias* de Bonis émané en cette cause, seront vendus LUNDI, le TREIZIÈME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures avant-midi, sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

J. O. VEZINA, H. C. R.

Québec, 4 oct. 1873.

CANADA,

PROVINCE DE QUÉBEC,

District de Québec,

COUR DU RECORDER.

La Corporation de la Cité de Québec,

Demanderesse,

No. 515.

EDOUARD SAUVIATTE,

Défendeur.

A VIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de *Fieri Facias* de Bonis émané en cette cause, seront vendus LUNDI, le TREIZIÈME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures avant-midi, sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

J. O. VEZINA, H. C. R.

Québec, 4 oct. 1873.

CANADA,

PROVINCE DE QUÉBEC,

District de Québec,

COUR DU RECORDER.

La Corporation de la Cité de Québec,

Demanderesse,

No. 2055.

ELZEAR MARTEL,

Fruits en Canistres.

136 CAISSES de Conserve et de Fruits en Canistres,
Venant d'être Recus par le Grand-Trone,
Et consistant en Gelées, Ananas, Poires, Pêches, Pêches Pie, Pêches Vertes, Tomates, Groseilles, Mûre de Bonnes en Sauce, Huîtres, Fraises, Green Gages, Pêches Earle, Poires Bartlett, Fèves String, etc., etc., etc.
Ce sont tous des Fruits Frais et de qualité supérieure.
A vendre par
WHITEHEAD & TURNER.
Québec, 2 oct 1873.

Marchandises Diverses à Vendre.

Craie en Quarts ou en Bloc.
Blanc en Barils.
Gros Sol en Quarts ou en Bloc.
Ciment de Portland.
Etoupe Anglaise et Américaine.
Goudron et Brai.
Huile Noire épaisse pour lubrifier les Machines.
Coton à Mèche pour Engin.
Acide Sulfurique en Canistres.
Chez
J. & W. REID,
Rue St. Paul.
Québec, 2 oct 1873.

**CORPORATION DE QUÉBEC.**

HOTEL-DE-VILLE,
Québec, 2 oct 1873.

AVIS PUBLIC

EST par ces présentes donné que des soumissions E cachetées endossées "soumission pour bois de corde" et adressées au soussigné, seront reçues D'HUI à MERCREDI prochain le 8 du courant à 4 heures P. M., pour la fourniture de 350 cordes plus ou moins de

BOIS DE CHAUFFAGE

de 3 pieds de long et, mesure française, moitié métrique, moitié graine, à être livré et cordé soit dans la cave, la cour ou la rue suivant que ce sera requis, à savoir : 20 cordes à chacune des 5 stations du feu à l'exception de la station No. 1 où il en faudra 50 cordes; 10 cordes pour chacune des stations de police à l'exception de la station No. 1 où 20 cordes seront requises; 70 cordes dans la cave de l'Hôtel-de-Ville après l'avoir d'abord cordé dans la rue; les autres 60 cordes en quantité de 3 à 5 cordes aux divers bureaux des chefs de marche, bureau de la traversée, bureau des percepteurs au hâvre du palais, etc., et la balance dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, ou en telles autres quantités aux divers endroits ci-dessus spécifiés qui sera ordonné durant l'exécution du contrat.
Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné, et on n'en reconnaîtra aucune.
Chaque soumission portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions pour la due exécution du contrat.
Chaque soumission contiendra le reçu du trésorier de la cité pour une somme de \$50, laquelle somme sera mise à ceux dont les soumissions ne seront point acceptées, par le crédit de celui dont la soumission a été acceptée et retenue par la Corporation dans le cas de non-exécution du contrat.
La Corporation ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.
Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat.

CHS. BAILLAIRGE,
Inspecteur de la Cité,
Et Ingénieur de l'Académie.
Québec, 2 oct 1873—5f

LA BANQUE NATIONALE.

CETTE Banque paiera à ses actionnaires, le 2 après le 3 Novembre prochain, un dividende de

QUATRE POUR CENT,

pour les six mois finissant le 31 octobre courant.
Le livre de transfert sera formé depuis le 15 octobre jusqu'au 3 novembre inclusivement.

Par ordre,
Z VEZINA,
Cassier
Québec, 1er oct 1873.

A VENDRE

No. 5, Rue la Fabrique.

2 MACHINES à Coudre, dont l'une munie d'un Appareil à Poléon, etc. convenant parfaitement aux ouvrages de Sellerie ou de Cordonnerie.
En vente, marchandises nouvelles ou de seconde main chez
W. S. PARKE & Cie.,
Encanteurs et Courtiers.
Québec, 1er oct 1873—2s

LE CELEBRE ONGUENT

DR. ROBERTS,

L'Ami du Pauvre Homme,

est recommandé avec confiance au public comme un remède infailible dans le traitement des blessures de toutes sortes; des jambes ulcérées, d'ulcères existant depuis vingt ans; de Coupures, Brûlures, Ecorchures, Engorgements, Contusions, Ruptures, Scrofules, Boutons sur la Figure, Maux d'Yeux, Maux de Tête, de Poitrine, d'Estomac, Fièvres, Humeurs Catarrhales, etc. aussi un spécifique pour ces éruptions qui suivent souvent la vaccination. Vendu en pots à 1s 1/2, et 2s 1/2, et 3s, chacun.

Pinules Anti-Scrofuleuses du Dr. Roberts

On PILULES ALTERNANTES, garanties, par une expérience de soixante ans, être l'une des meilleures médecines qui aient été découvertes pour purifier le sang et assister la nature dans ses opérations. Ainsi elles sont d'une incontestable efficacité dans les Scrofules, les Affections Scrofuleuses, les Inflammations des Glandes, surtout celles du cou, etc. C'est une sorte de purgatif doux et supérieur pour les familles, qui peut être pris en tout temps sans obliger le malade à garder la maison ou à changer de régime. Vendu en boîtes à raison de 1s 1/2, 2s 1/2, 4s 1/2, 11s, et 27s, chacune.

En vente chez les propriétaires

BEACH & BARNICOTT,
A leur dispensaire à Bridport, Angleterre.
Et par tous les pharmaciens et vendeurs de médicaments respectables.
Québec, 19 avril 1873—6m1s

Reçu Maintenant.

Tonnes } de Sirop Extra Brillant des Barbades.
Tierces et }
Barils }
A vendre par
JOHN ROSS & Co.
Québec, 25 sept 1873—10f

A VENDRE.**HUITRES ! HUITRES ! !**

A l'Assiette, au Verre, au Cent, au Quart et sur l'Ecuille, aussi à la Chopine, Pinte et Gallon.
Malpeques et Caraquettes chez
JOSEPH D'RY,
No. 53, rue St. Pierre.
Québec, 24 sept 1873—1m

Leçons de Musique.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Québec qu'il donne maintenant ses leçons de Piano, de Solfège, etc., au No. 52, rue St. François, St. Roch, chez Mad me Giguère. L'endroit est plus central pour les élèves.
N. CREPAULT.
Québec, 23 sept 1873.

ETABLISSEMENT FASHIONABLE.

M. J. L. A. GAREAU, de Montréal, a le plaisir d'annoncer au public Québécois qu'il vient d'ouvrir un Etablissement de Tailleurs, rue du Pont, St. Roch, à deux pas de la rue St. Joseph. La longue expérience qu'il a acquise dans les ateliers de la maison P. Larking, de New-York, et la réputation solide qu'il s'est donnée comme Tailleur, lui permettent d'espérer que le public l'encouragera d'une façon libérale et constante. Coupe élégante et fashionable.
Ouvrage fini dans ses moindres détails.
Entin satisfaction complète garantie aux plus difficiles des lions de la mode.

Ouvriers-Tailleurs Demandés.

Trois ou quatre bons Ouvriers-Tailleurs et deux Couturiers sachant travailler avec la Machine à Coudre, trouveront de l'emploi et de bons gages chez le soussigné.
J. L. A. GAREAU,
Tailleur,
No. 311, rue du Pont, St. Roch.
Québec, 23 sept 1873—1m

DEMANDES.

QUELQUES bons Tailleurs de Pierre pour travailler aux colonies du Canal Welland. La Pierre est de la variété appelée Pierre à Chaux Bleue; elle peut être coupée et tirée des carrières tout l'hiver et travaillée pendant plusieurs semaines.
Thorold, 10 septembre 1873.

JOHN BROWN,
Contracteur.

Vigueur dans le Sang**REND FORT LE FAIBLE.****Le Sirop Indien du Dr. Clark Johnson**

EST combiné, à la caractéristique d'un aliment aussi facile à digérer et à assimiler avec le sang que la plus simple nourriture.

Il augmente la quantité des principes vitaux, et a guéri pas moins de MILLE MALADIES seulement par sa qualité tonique, donnant de la vigueur et vitalisant le système.

Il enrichit et vitalise le sang, pénétrant dans chaque partie du corps, réparant les torts à la constitution, et extirpant les sécrétions morbides, ne laissant rien de dommageable dans la nourriture.

C'est le secret du succès constant de ce remède, qui guérit : la DYSPERISIE, MALADIE DU FOIE, HYDROPISE, DIARRHÉE CHRONIQUE, AFFECTIONS NERVEUSES, LE FRISON ET LES FIEVRES, LES HUMEURS, PERTE DE LA VIGUEUR CONSTITUTIONNELLE, MALADIES DES BOGONS ET DE LA VESSIE, MALADIES DES FEMMES, et toutes les faiblesses provenant d'un mauvais état du sang ou accompagnées de débilité ou d'un mauvais état de système.

Mille personnes ont été guéries, par l'usage de ce remède, de la faiblesse.

Les personnes souffrantes qui veulent devenir fortes, les hommes et les femmes en santé et heureux, les invalides ne peuvent hésiter raisonnablement à se procurer ce sirop.

PRIX.
Demi-bouteilles \$0.50 chacune.
Bouteilles entières 1.00 "
Un escompte libéral est accordé aux Marchands.

A vendre par
JOSEPH O. LABBE,
No. 12, rue St. Georges,
Faubourg St. Jean.
Seul agent à Québec.

Québec, 20 sept. 1873.

HUITRES CARAQUETS.

Par la Goëlette Ranopus :
600 QUARTS D'HUITRES CARAQUETS de première qualité. En déchargement au QUAI RENAUD.

A vendre par
J. L. PINSONNEAULT,
Coin des Rues St. Augustin et St. Joachim,
Quartier Montcalm.
Québec, 18 sept. 1873.—n.o.

MAISONS A VENDRE.

DEUX magnifiques emplacements, situés sur le côté S. d. la Rue St. Joachim (près de la porte St. Jean), Faubourg St. Jean de Québec, appartenant à la succession de fene Dame Gauthier. Avec une bonne maison et autres bâties sur chaque emplacement. Ainsi qu'un superbe Jardin avec arbres fruitiers faisant partie de l'un des dits lots.
S'adresser à
HENRY VOYER,
Exécuteur Testamentaire,
à Stanfold.
Ou à C. A. PELLETER,
Avocat.
Québec, 17 sept. 1873.—2m

H. S. SCOTT & CIE.,

33, Rue St. Pierre, l'Assise-Ville.

FER EN BARRE, ACIER,

Feuillard, Tôle,

Vitres, Vernis,

Peintures, Huile,

Tuyaux de fer et Fittings.

— AUSSI —

Un assortiment complet de Quinquail-

lerie pour les constructeurs

et autres.

Spécialité de Fournitures de Charrons

et Selliers.

Agents pour Coffres de Sûreté de

Taylor.

Québec, 17 septembre 1873.

MARCHANDISES DE FANTAISIE.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public, que nous venons de recevoir une grande quantité de Marchandises de Fantaisie, par le vapeur *Chapman*, directement de Paris et de Londres, savoir :
Etouffes pour Manteaux d'Hiver, couleurs fashionables assorties et Tissus nouveaux.
Etouffes pour Manteaux d'Hiver, Polonaises, Gilets et Garnitures à Toilettes.
Costumes nouveaux pour le matin et l'après-midi, nuances nouvelles et choisies.
Soie Japonaise de couleur claire, convenable pour les Toilettes de soirées.
Grenadine de couleurs choisies pour Toilettes de soirées.

Lingerie de Famille, venant des manufactures de première classe, à savoir : Flanelles, Conventures de Flanelle, Couvre-pieds, Tapis de Table en Damas, Serviettes, Draps de Lits de toutes les grandeurs, Bonneterie, Dentelles, Parapluies, Mercerie, etc., etc.

Personnes d'expérience pour diriger le département des modes et la confection des toilettes.
CLOVER, FRY & CIE.
Québec, 13 sept 1873.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de
J. B. GUENETTE, de Matane, Commerçant, Failli.

J. E. Soussigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel de Québec, a été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Québec, LUNDI, 13 OCTOBRE, à 11 heures A. M., pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le Failli est notifié d'être présent.
OWEN MURPHY,
Syndic.
Québec, 26 sept 1873.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
DONALD NOONAN, Failli.

L'HOTEL STADACONA est maintenant à louer.
Des soumissions seront demandées pour la balance du bail, d'ici au 1er mai 1874.
Tout l'ameublement est à vendre, ainsi que 3 Chevaux et l'Omibus.
S'adresser à
H. BLANCHET,
Syndic.
Ou **J. B. PRUNEAU N. P.,**
Agent.
Québec, 27 sept 1873—1s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
DONALD NOONAN, Failli.

J. E. Soussigné, HILARION BLANCHET, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Québec, LUNDI, 13 OCTOBRE, à 11 heures A. M., pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le Failli est notifié d'être présent.
H. BLANCHET,
Syndic.
Québec, 26 sept 1873—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
DONALD NOONAN, Failli.

J. E. Soussigné, HILARION BLANCHET, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Québec, LUNDI, 13 OCTOBRE, à 11 heures A. M., pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le Failli est notifié d'être présent.
H. BLANCHET,
Syndic.
Québec, 26 sept 1873—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
JOSEPH N. BOUÉE, Failli.

J. E. Soussigné, JOSEPH ELZÉAR POULIOT, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Québec, LUNDI, 13 OCTOBRE, à 11 heures A. M., pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le Failli est notifié d'être présent.
J. ELZ. POULIOT,
Syndic.
Rivière-du-Loop, en bas, 24 sept 1873—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
CHRYSOLOUE TARDIF, Failli.

J. E. Soussigné, JOSEPH ELZÉAR POULIOT, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Québec, LUNDI, 13 OCTOBRE, à 11 heures A. M., pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le Failli est notifié d'être présent.
J. ELZ. POULIOT,
Syndic.
Rivière-du-Loop, en bas, 24 sept 1873—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
JAMES ARTHUR SEWELL, jr., des Eourenils, faisant affaire aux Eourenils et à Québec, Failli.

L. E. Failli n'ayant fait une cession de ses biens, les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, Rue St. Pierre, Québec, MARDI, le SEPTIEME jour d'OCTOBRE, à DEUX heures P. M., pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic.

WM. WALKER,
Syndic ad interim.
Québec, 22 sept 1873—2s

Cultivateurs, Attention !

Moulins à Battre améliorés.

ON a à vendre à des conditions libérales des Moulins à Battre sur un système nouveau, le plus complet dans ce genre.

Car ces Moulins vannent et éribent en même temps.
Hâtez-vous, vu que le nombre en est limité.
Pour plus amples informations s'adresser à Québec, No. 17, Rue St. Pierre, à
B. PAMPHILE VALLÉE, N. P.

On demande des agents pour la Campagne.
Québec, 8 sept 1873—6s

VERRERIES.**NOUVEAUTE DE TOUT GENRE**

Carafes, Tombereaux, Verres à Vin, Verres à Bière, Plats et Vases en Cristal pour les Fruits de Conserve. Aussi Verres à Cider, Carafes à l'Eau, Beurriers, Sucriers, Pots à la Crème, etc.

Un grand choix constamment en mains et
A vendre par
F. O. VALLERAND,
No. 6 Côte Le Montagne,
Et 14, rue Notre-Dame, B.-V.
Québec, 28 juillet 1873.

\$5 A \$20 par jour. Agents demandés.
Toutes les classes d'Ouvriers des deux sexes, vieux ou jeunes, peuvent faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs loyers en nous consacrant tout leur temps, que partout ailleurs. On peut obtenir les renseignements gratuits. S'adresser à G. STINSON & Co., Portland, Maine.
Québec 5 mai 1873—1s

LEGER & RINFRET.

Québec, 26 sept 1873.

NOUVEAUTES.**VENANT D'ETRE RECUES**

DE

PARIS

ET DE

LONDRES.

LEGER & RINFRET.

NOUS désirons annoncer aux dames

et aux messieurs que nous avons reçus par les derniers steamers plus de 200 caisses de marchandises étant les dernières nouveautés de France et de la Grande Bretagne.

LEGER & RINFRET.

ETOFFES POUR ROBES.

NOUS avons reçu un beau choix

de nouveaux tissus. Nous avons aussi les dernières nouveautés de Paris en costumes pour Dames.

Des modistes de première classe sont attachées à ce département.

LEGER & RINFRET.

CHAPEAUX.

NOUS offrons les dernières nouveautés

de Paris en Chapeaux pour Dames.

Une personne expérimentée chargée de ce département fait et garni les Chapeaux qui sont commandés sur ceux qui sont importés de Paris.

LEGER & RINFRET.

DEPARTAMENT des Tailleurs.

NOUS désirons annoncer aux Mes-

sieurs que nous avons un tailleur de Londres. Toutes commandes qui lui seront confiées seront exécutées de suite et dans le dernier goût de Londres.

LEGER & RINFRET.

TOILE Cirée pour Planchers, de Hare,

Tapis, de Crossley.

NOUS avons ces Toiles Cirées et

Tapis qui sont les meilleurs qui puissent être importés.

LEGER & RINFRET.

Québec, 26 sept 1873.

PREMIER PRIX.

EXHIBITION PROVINCIALE 1873.

MACHINE A COUDRE

DE FAMILLE

BANNER AMELIOREE.

Le soussigné informe respectueusement les familles de Québec et des environs qu'il a été nommé seul Agent pour la vente des Machines à Coudre améliorées de Banner (Bannière.) Ces machines sont d'une simplicité extraordinaire; toutes les parties du mécanisme sont ajustables, de manière à pouvoir durer des années.

Ces Machines ont obtenu le Premier Prix à l'Exhibition Provinciale tenue à Montréal en Septembre 1873.

L. A. LOISELLE,

Coin des Rues St. Jean et Collins,

Vis-à-vis la Rue la Fabrique.

SEUL AGENT A QUÉBEC POUR LES

Célèbres Patrons d'Habilllements de **E. BUTTERICK & CIE.**

N. B.—La plus prompt attention donnée aux ordres reçus par la Malle.

Québec, 1er octobre 1873—1s

ATTENTION ! ATTENTION ! !

Pour acheter vos Mar-

chandises Sèches à bon

marché, allez chez

FYFE & GARNEAU,

NO. 55, RUE ST. JEAN.

Québec, 27 sept 1873.

LA COMPAGNIE**D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE**

CAPITAL AUTORISÉ - - - \$5,000,000

La Compagnie d'Assurance Royale Canadienne s'étant conformée aux exigences de l'acte des Assurances et ayant obtenu la licence voulue est disposée à établir une succursale ayant un bureau de direction local en la cité de Québec, à condition qu'au moins \$15,000 du capital soient souscrits par les citoyens; et en ce faisant les Directeurs ne font que suivre la règle établie dans leur société, de fournir des assurances que dans les places où un certain nombre de personnes ont intérêt au succès de l'organisation d'une puissante et riche compagnie dans la Péninsule, et ont en même temps des actionnaires responsables répandus dans toute son étendue.

DIRECTEURS :

O. ROCHETTE,

Marchand de Cuir et de Chaussures,
en Gros et Détail.

RUE ST. VALÉRIE, No. 156, en gros seulement.
Côté des RUES SOUS-LE-FORT et NOTRE-
DAME, BASSE-VILLE, en gros et détail,
RUE ST. JOSEPH, No. 87, do etc.,

A l'honneur d'informer le public et les mar-
chands de la campagne que l'on trouve
chez lui le plus grand assortiment de Cuir de
tout genre, de toute espèce, ainsi que tous les
articles qui composent les besoins des cordonniers
et des marchands.

Pour la facilité des marchands il a l'honneur
de leur offrir un assortiment de Cuir de
toute espèce, ainsi que tous les articles qui
composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

O. ROCHETTE.

Québec, 30 juillet 1873.

AU PUBLIC!

L. J. FERLAND

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public
en général que l'on trouve chez lui le plus
grand assortiment de Cuir de toute espèce,
ainsi que tous les articles qui composent les
besoins des cordonniers et des marchands.

Marchandises Sèches

AU COIN DES

RUES DU PONT ET ST. FRANÇOIS, ST. ROCH,
(Ancienne Maison FÉLIX LAVOIE)

lui a permis d'agrandir son établissement, et qu'il
possède aujourd'hui un assortiment de Marchan-
dises Sèches et d'Épaves de milieu assorti et ne
laissant rien de mieux à désirer sous le rapport
de la qualité et du bon marché.

Tous jours en magasin, ce qu'il y a de plus
nouveau en fait de
Tweed Canadien, Écosse et Anglaise,
Draps Noirs tout laine et union,
Draps de Coton, de Mousseline et de Lin,
Union,
Casimir Noire et Couleur, tout laine et union,
Alpaca Noir et Couleur,
Coton Jaune, Blanc et Rose,
Coton à draps, Coton croisé, barré, etc.,
Couvertures de Laine.

On trouvera aussi à cet établissement un
assortiment choisi de

HARDES FAITES
de toutes grandeurs.

Il espère qu'en raison de sa ponctualité à servir
ceux qui voudront bien visiter son établissement,
on lui continuera le patronage qu'il a obtenu
jusqu'à ce jour.

L. J. FERLAND,

Côté des Rues du Pont et St. François,
St. Roch

Québec, 15 juillet 1873.



CORPORATION DE QUÉBEC.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 11 sept 1873.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la
Corporation de la Cité de Québec fera appli-
cation à la prochaine session de la Législature de
la Province de Québec, pour la passation d'un
acte par lequel la Corporation se voit attribuer
le pouvoir de concéder la concession des biens de
consolidation pour les travaux d'aqueduc et d'autres
travaux, pour amener la loi touchant l'imposition
d'une taxe sur les affaires, pour effectuer un
changement dans le mode de payer la
redevance de l'eau, pour recouvrer toute
la dette due à la Corporation de la Cité de Québec,
pour changer le mode de signifier des communications
aux débiteurs absents et aux autres représentants
accusés de personnes décedées.

Par ordre,

L. A. CANNON,

Greffier de la Cité.

Québec, 15 sept 1873—1m38

F. X. LEPAGE,

Importateur de Marchandises Sèches.

No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH.

A l'honneur d'informer ses amis et le public en
général que l'on trouve chez lui le plus grand
assortiment de Cuir de toute espèce, ainsi que
tous les articles qui composent les besoins des
cordonniers et des marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

On trouve chez lui le plus grand assortiment de
Cuir de toute espèce, ainsi que tous les articles
qui composent les besoins des cordonniers et des
marchands.

VIN DE CETTE.

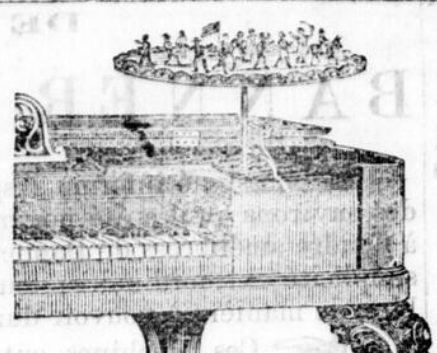
Venant d'être reçu à l'Épave de T. URSAIN
à DION, No. 34, côté de la rue St. Jean et St. Sta-
nislus.

Une Dîzaine de Barriques de Célèbre Vin de
Cette. Vin analysé et Vin de Messe. Très agré-
able au goût.

TOUSSAINT & DION,

Marchand-Epiciers.

Québec 22 août 1873.



La demande pour des Pianos Américains est si
grande que les sous-signés ont fait des arrange-
ments avec la célèbre manufacture de MM. Hallett,
Davis & Cie, de Boston, pour pouvoir offrir au
public les plus parfaits instruments de cette ma-
son. Il suffit de dire que leurs pianos ont été
choisis pour le Grand Jubilé, et ont reçu les cer-
tifiats des plus grands pianistes qui ont joué à
cette occasion.

Aussi de vrais beaux pianos de Weber, de
Dicks, de Wornum, de Witterman, de Schied-
mayer, de Kainer et autres, tous garantis.

Harmoniums très-sonnants d'Alexandre de W.
Bell, de Dicks, de Schiedmayer, etc., etc.

Quantités d'autres instruments et musé ne en
feuilles.

A. & J. VEZINA,

32, Rue St. Jean.

Québec, 1er sept. 1873.

Pianos ! Harmoniums !

A. L'AVIGNE, Editeur de Musique, Marchand
de Pianos et Harmoniums, 114, rue St.
Jean (Banques d'Épaves), offre en vente au
public, à des conditions excessivement avan-
tageuses, des Pianos de célèbres manufactures de
NEW-YORK CENTRAL PIANO-FORTE CO.,
WM. KNABE & Co.,
SCHULTZ & LUDWIG,
MARSHALL & WENDELL,
Et les Magnifiques Orgues-Harmoniums de S.
D. & H. W. SMITH.

Des Pianos de seconde main depuis \$40 à
\$100.

Musique en Feuille et Livres de Musique, Mé-
thodes et Exercices pour tous instruments chez

A. L'AVIGNE,

Marchand de Pianos et de Musique,

114, Rue St. Jean.

Québec, 3 septembre 1873.

Incomparable.

Machine à Broder et à Craquer.

Prix seulement 3 piastres.

La Machine à Broder et à Craquer est aussi
utile qu'une Machine à Coudre.

INDISPENSABLE AUX DAMES.

Broderies de Robes, Chemises, Manteaux, Ja-
pons, Couvre-pieds, etc., dans dix minutes.

Ritournelles faites pour ressembler les plus
dispendieuses.

Patrons changent tous les jours.

Aller les voir au dépôt de Mouline à Coudre de
M. A. LAURENCE & Co.,
Rue St. Pierre et St. Jacques,
Vis-à-vis la Banque de Québec, B.-V.

Québec, 4 sept 1873.

Nouvel Assortiment d'Automne.

STOCK considérable de Chaussures en Caout-
chouc et de la manufacture de Québec par
les sous-signés.

Nous appelons l'attention du public sur notre
nouvel assortiment de Chaussures en Caout-
chouc pour hommes, femmes et enfants.

Ces Chaussures en Caoutchouc sont d'une qua-
lité remarquable et ont été fabriquées à l'épreuve
des mauvais temps de la saison dans laquelle
nous allons bientôt entrer.

Elles conviennent à tous les usages; sont légè-
res, élastiques, imperméables, genre fashiona-
ble et bon marché.

MARSH & JACQUES,

Rue Beaudry, vis-à-vis le Bureau de Poste.

Québec, 3 septembre 1873.

AME. J. E. GINGRAS

Offre en vente à son établissement,

No. 22, COTE DU PALAIS,

LES VINS SUIVANTS:

Vin Claret de Barton & Guevara (Leoville) à \$25
par caisse.

Vin Claret de Barton & Godard (Bataillon) à \$15
par caisse.

Vin Claret de Godard & Frères, à \$3 par caisse.

Vin Claret de Violette, en fûtelle No. 1, \$1.20, et
No. 2, \$0.90 le gallon.

Sauterne en fûtelle, \$1 par gallon.

Vin d'Opéra de Cockburn, très vieux, \$5 gallon.

Vin d'Opéra de Chamisso, 3 et 5 grains, 15c. et
10c. le gallon.

Vin d'Opéra de Marcelline, à \$1.50 le gallon.

Vin de Xérès de Gordon & Cie, \$1 le gallon.

Vin de Misa V. P. P., \$1 le gallon.

Vin de L. P. Ingham, \$2 le gallon.

Vin de Sicile, à \$1.20 le gallon.

Vin d'Espagne, très pale et très sec, \$1.50 le gal.

Vin de Côte d'Or, 0.80 le gallon.

Québec, 9 juillet 1873.

AU PUBLIC!

Le Sousigné a l'honneur d'informer ses amis
et le public qu'il vient d'ouvrir un BUREAU
TELEGR. PHILQUE, au No. 42, rue St. Joseph
St. Roch, succursale de la compagnie du "Mon-
tréale Telegraph."

De ce bureau, l'on peut télégraphier aux paro-
isses qui avoisinent Québec, à celles du bas de
la Rivière, à Montréal, à Trois Rivières et dans
tous les villages des États-Unis d'Amérique, chef-
lieux ou villages, et jusqu'en Europe, aux prix et
conditions de toutes autres lignes à Québec.

Le Sousigné désire, en même temps, solliciter
l'attention de tout le monde sur une magnifique
LITHOGRAPHIE, qui a aussi ouvert dans les mêmes
appareils. On pourra y trouver des livres de
toutes sortes, soit de prière ou de littérature, par-
ticulièrement des Images de toutes formes et de toutes
proportions, Encre, Plumes, Cahiers, variétés, etc.

On y vend aussi notre établissement, No.
42, rue St. Joseph, St. Roch. Impossible de partir
sans acheter quelque chose, tant les prix sont
modiques, et les effets de qualité supérieure.

WM. CHARRAS,

42, rue St. Joseph, St. Roch.

Québec 5 juillet 1873—3m

GEO. LABEL,

HOTEL ET MAISON DE PENSION,

Côté des Rues St. Pierre et du Porche, Basse-Ville.

Vins, Liqueurs, Cigares, etc., d'un choix su-
périeur. Pension et Chambres à toute heure.

Québec, 20 mai 1873—5m

ATTENTION!

Postes de Champagne & Cuisines

Shampagne, Double et Triple

Patrons les plus nouveaux des Postes

LORENTELLER & BATES-UNITÉ.

Tout en Boite, Tête Galvanisée, Feuille

Flomb en Feuille, Tête de Flomb

J. L. MARTINEAU,

Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

Québec, 6 juin 1873.

Télégraphie! Télégraphie

XCELLENTE AFFAIRE.

TOUT le monde sait qu'avant peu le Chemin de
Fer Intercolonial commencera ses voyages
réguliers, et que l'on a besoin sur la ligne,
d'au moins 50 opérateurs télégraphiques.

Le Sousigné profite de l'occasion pour an-
noncer au public qu'il est prêt à donner des leçons
de Télégraphie, et promet d'enseigner cet art dans
le plus court espace de temps possible.

CONDITIONS LIBÉRALES.

WM. CHARRAS,

Opérateur,

No. 42, rue St. Jo. op. St. Roch.

Québec, 5 juillet 1873—8m

AVIS SPECIAL.

Aux Marchands de la Ville et de la Campagne.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiques
et le public en général que nous venons d'ou-
vrir une Manufacture de Harde Faite en Gros,
au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la
rue Notre-Dame.

Les articles fabriqués par nous ne laissent rien
à désirer sous le rapport du prix et de la qualité,
et nous fait espérer que vous voudrez bien nous
honorer d'une visite.

La quantité de Harde que nous manufacturons
nous permet de livrer dans ce ligne de commerce
toute commande.

On trouvera toujours à notre établissement un
assortiment des plus considérables d'Habits, Pa-
lans et Vestes de toutes grandeurs et qualités,
Blouses, Pea-Jackets, Capots et tout ce qui con-
cerne en général cette branche de commerce.

BERGHEVIN & PAQUET,

Côté des Rues Lamontagne et Notre-Dame, B.-V.

Québec, 14 juin 1873

QUEBEC, BOSTON et NEW-YORK.

TRAJET ABREGÉ PAR LE

Chemin de Fer du Passumpsit.

Arrangements de l'Été, 1873.

ÉTAT DES HEURES DE DÉPART DES TRAINS.

Départ. Exprès. Exprès. Heures de

Québec. 6.30 A.M. 12.3 P.M. 8.00 P.M.

Sherbrooke. 11.40 A.M. 6.50 P.M. 4.50 A.M.

Newport. 1.25 P.M. 8.55 P.M. 7.06 A.M.

de la Jonction de

la Rivière Blanche 5.30 P.M. 1.30 A.M. 12.30 P.M.

Springfield. 6.30 A.M. 8.05 P.M. 4.50 A.M.

Boston. 10.55 P.M. 8.30 A.M. 6.30 P.M.

New-York. 12.50 P.M. 11.20 P.M.

Des chars Pullman marchent avec le train-ex-
press de nuit depuis Newport jusqu'à Boston.

Des chars Pullman marchent avec le train de
la nuit de la ville de Newport jusqu'à Spring-
field.

C'est la grande route la plus agréable pour aller
au Lac Memphremagog et aux montagnes Blan-
ches, et la ligne la plus courte, la plus rapide
comme la plus chaste entre Québec, Boston,
New-York et les différents autres points au sud
et à l'est.

Seulement 151 heures de Québec à Boston et
231 heures de Québec à New-York par cette voie.

Pour toutes informations et pour l'obtention de
billets, s'adresser au Bureau de la Comp. agn. rue
St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

WM. M. PARKER, GUSTAVE LEVE,

Succédant.

Québec, 26 juin 1873.

VENANT D'ÊTRE RECU.

Tonnes de St. John de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.

do do do de la Baie de St. Barthelemy.